

DECRET D/2014/.....²²⁵/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS REGIONAUX DES
TRAVAUX PUBLICS AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- La Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

VU- Le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/020/PRG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Nomination des Membres du Gouvernement.

VU- Le Décret D/2014/076/PRG/SGG du 07 Avril 2014 portant Attributions et Organisation du Ministère des Travaux Publics

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions de Directeurs Régionaux des Travaux Publics:

1. **Directeur Régional des Travaux Publics de Conakry : Monsieur Souleymane DOUMBOUYA**, Ingénieur des ponts et Chaussées, Matricule 159 461 H, précédemment Directeur National des Infrastructures ;

2. Directeur Régional des Travaux Publics de Kindia: **Monsieur Alsény BARRY**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 147 786 D, précédemment Directeur National Adjoint de l'Entretien Routier;
3. Directeur Régional des Travaux Publics de Boké: **Monsieur Aboubacar Soumah**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 163 548 J, précédemment en service au Bureau Régional des TP de Boké ;
4. Directeur Régional des Travaux Publics de Kankan: **Monsieur Alexis SOROPOGUI**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 171 561 J, précédemment en service à la Direction Nationale des Routes Préfectorales et Communautaires ;
5. Directeur Régional des Travaux Publics de Mamou: **Monsieur Ansoumane Keita**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 155 995 P, précédemment en service à la Direction Nationale des Infrastructures ;
6. Directeur Régional des Travaux Publics de Faranah : **Monsieur Naby Moussa Cissé**, Ingénieur de Génie, Matricule 175 206 E, précédemment en service au Bureau technique de la Région de Faranah ;
7. Directeur Régional des Travaux Publics de Labé: **Monsieur Saidou Pita DIALLO**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 180 184 S, précédemment Chef Service Ouvrages d'Arts à la Direction Nationale de l'Entretien Routier ;
8. Directeur Régional des Travaux Publics de Nzérékoré: **Monsieur Daouda Condé**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Matricule 182 462 E, précédemment en service à la Direction Nationale des Infrastructures ;

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 06 NOV. 2014



PROFESSEUR ALPHA CONDE